

# CONTRIBUTIONS

## Des instances socio-économiques

Octobre 2015





**Ont remis une contribution libre sur le site de la Consultation :**

**Arts et Liens**

**Amicale Philatélique du Pays de Brive**

**Association Le Prieur**

**La Confédération des Travailleurs Chrétiens**

**Les Pastourelles**

**Randonnée Club Le Pied Agile**

**Gymnastique Volontaire Raoul Dautry**

**Les Blouse White**

**Union nationale de la propriété immobilière (UNPI 19)**

**Le Petit Nuage Blanc**

**Le Pilotari**

**Maecene Arts**

**La Banque Alimentaire**

**Compagnie Hervé KOUBI**

**Destination Entreprises**

**Ecole de Pétanque du Bassin de Brive**

**Handy sport Pays Vert**

**MEDEF**

**UDAF**

**UNILIM**

► **Association Arts et Liens** - Didier LABILLE - Président

1-Organisation d'un salon ou d'un festival d'astronomie à Brive,

2-Partenariat pour développer une méthode innovante d'enseignement de la grammaire,

3-Création d'un comité de pilotage municipal pour regrouper les associations volontaires,

Passionné de nature, j'ai toujours apprécié le monde associatif :

1-C'est pour cette raison que j'organise à présent dans la région des conférences à vocation scientifique,

Depuis 2005 (dans le 93) et durant 9 années, j'ai organisé le « bar des sciences » : une conférence et un repas commun pour les volontaires (chacun paie sa part) 97 au total !

Les 3 prochaines auront lieu à Allasac, Ladornac (Dordogne) et Brive (au Plancher des Vaches), les 24,25 et 26 septembre prochain (ce qui fera 100 en tout !) Le thème : Paris (bar de sciences humaines).

C'est dans ce cadre que j'ai proposé (par courrier à M. le Maire, en août dernier) d'organiser un Festival ou un Salon de l'Astronomie. Projet que j'ai nommé « Le Soleil Brive » voir <http://lesartsetliens.free.fr>

Or, je constate : La Science (et plus précisément l'astronomie) est en jachère à Brive.

Une dizaine d'astrophysiciens et de scientifiques de renommée mondiale sont prêts à venir dans la région pour cet événement (en 2016 ou 2017). Ils avaient déjà répondu « présent » en 2011 lors du festival que j'avais moi-même organisé en région parisienne <http://festivalastrolivry.free.fr>

J'avais récemment tissé des liens avec le peu d'associations concernées « autour de Brive ». Ma proposition les a interpellées et j'ai bon espoir.

Je vais poursuivre ma quête...avec ou sans Brive...j'aimerais mieux avec !

2-Professeur de français à la retraite, j'ai mis au point (en 1991) une méthode pour enseigner la grammaire avec des contes, des marionnettes, du théâtre, des chansons, etc...

Je passe à présent dans les écoles pour lire mes histoires de grammaire. Je cherche à remonter des pièces de théâtre grammaticales, jouées de nombreuses fois à Paris.

Cette méthode est bien au point, ludique, efficace et appréciée des enfants (et de leurs parents).

Je rêve de voir la méthode MAMIE GRAMMAIRE labellisée corrézienne.....

<http://lesartsliens.free.fr/presse.htm>

<https://www.youtube.com/watch?v=LkmUqI6ik14>

<https://www.youtube.com/channel/UC-DxN132NF1mwFlmwFiWSFsn6LQ>

3-Pourquoi ne pas organiser une vraie rencontre avec les partenaires associatifs, les différents organismes municipaux, mais aussi et surtout, pour fédérer toutes ces énergies dont je parlais (dans mon premier jet) et qui, (à mon sens) se débrouillent seuls pour faire vivre leurs activités.

Bien entendu, je n'ai aucune leçon à donner à qui que ce soit. Je me fonde uniquement sur mon ressenti, mais aussi ma propre expérience, laquelle je le répète, s'est faite ailleurs (dans le 93)...avec un cœur corrézien (je suis originaire de Saint-Viance).

Exemple : pour fêter l'année 2013, nous avons, avec des associations partenaires (toujours dans le 93) : organisé un grand nombre d'activités communes – chant, conférence, peinture, écriture, cabaret, dîner convivial...

Voir <http://artsetlienslivryens.free.fr/hasard.htm>

Je ne sais pas si ce courrier correspond à ce que vous attendez. Je dois dire que je suis si heureux d'être à Brive que je n'ai pas grand-chose à critiquer sur le plan urbain.

Je voulais juste témoigner de mon envie de prendre part à la vie associative.

#### ► **Amicale Philatélique du Pays de Brive** - Jean-Paul ZEHNTER

J'habite dans une commune rurale dépendant de l'agglomération de Brive et les activités culturelles de notre couple sont à Brive.

Dans la situation économique et politique actuelle et à venir, le positionnement des habitants de Brive et des communes de l'agglomération va aller en s'accroissant en fonction de besoins et usages (existence de l'activité, niveau recherche, satisfaction du besoin en fonction de la réponse).

-exemple 1 : la nouvelle piscine devrait couvrir les besoins sportifs, ludiques, des habitants de Brive et ceux des habitants de l'agglomération ? Dans les 2 cas, cette nouvelle installation va créer de nouveaux usages et attirer de nouveaux adeptes. Il est clair que cette réalisation est magnifique mais elle ne pourra pas prétendre répondre aux besoins de l'ensemble des habitants de l'agglomération. Il faut donc regarder si cette activité est uniquement « briviste » ou si elle est « d'agglomération ». Ce type d'activité demande des budgets conséquents et on ne peut exiger une piscine dans chaque commune. Cette remarque est valable pour toutes les activités à investissements lourds.

-exemple 2 : le théâtre. Sous ce vocable nous retrouvons tous les consommateurs de spectacles et si possible de haut niveau. D'autre part, nous retrouvons aussi tous les

passionnés d'expressions (orales et instrumentales) dans de nombreuses associations culturelles, à Brive et dans les autres communes. Nous avons apprécié le rapprochement des théâtres de Brive et de Tulle pour la programmation, ouvrant ainsi la satisfaction des besoins. Cette activité, avec son rayonnement est, de fait, du ressort de la communauté d'agglo. Mais Brive et les autres communes, doivent pouvoir au travers de leurs centres socio-culturels, associatifs... répondre aux demandes locales qui sont forcément spécifiques, en fonction du territoire : urbain, rural etc...donc du ressort des communes.

-exemple 3 : le sport. Pouvons-nous mettre sur le même pied d'égalité le CAB et les activités sportives dites « confidentielles » avec peu d'adhérents, pas de reprises par la presse, pas de sponsors. Cependant, toutes ces activités sont créatrices de besoins et surtout envers la jeunesse. Il faut donc définir dans ce domaine les parties qui sont du ressort de l'agglo et les parties du ressort des communes. Une solution mixte peut exister, si on ne peut créer dans toutes les communes des aires de jeux. L'agglo peut définir, en accord avec les associations locales, des zones d'influence, elle prendrait en charge l'investissement et les communes concernées, les dépenses de fonctionnement.

-exemple 4 : les activités culturelles générales (musée, bibliothèque, histoire, archives) sont, de par le rayonnement de l'agglo.

-exemple 5 : les activités ou évènements exceptionnels - festival, foire du livre, etc...sont à déterminer pour l'agglo, pour Brive ou une collectivité de communes et pour chaque évènement, en fonction des retombées économiques, des partenaires associés et de la clientèle.

Pour ma part, le plus urgent, ce n'est pas de créer des installations même si le besoin est incontestable, mais en application des dispositions de la loi, de bien répartir les charges en fonction des habitants de l'agglo, d'où la nécessité de faire une cartographie des activités, une enquête sur les déplacements et utilisations des installations existantes, des besoins et des ressources financières des communes, sur ces activités.

En lien avec les associations, il faut définir leurs zones d'influence, de développement de structures envers la jeunesse (exigences financières).

A partir des résultats et consultations, les élus devront prendre les décisions politiques et financières, ce qui est du ressort de Brive intra-muros ou de l'agglo. Sur le fond, il ne faut pas donner l'impression aux Brivistes qu'ils sont les seuls acteurs financiers et aux habitants des communes qu'ils doivent participer au rayonnement du bassin de Brive, en satisfaisant au plus près les besoins culturels et sportifs.

## ► Association Le Prieur

J'approuve cette démarche car j'y trouve un retour au processus que j'avais initié pendant la campagne électorale où j'avais offert aux listes en présence de venir expliquer devant le corps électoral quelles réponses elles apportaient à 10 questions qui me paraissaient importantes pour la suite du mandat qui leur serait éventuellement confié (voir le détail ci-dessous). Or la 10<sup>ème</sup> question était précisément : « Comment comptez-vous maîtriser les dépenses communales et éviter d'augmenter la dette ». Nous nous situons ainsi avec un an d'avance au cœur de cette actualité.

Maintenant, j'y vois tout normalement la continuation de ce dialogue mais avec inversion des rôles. Donc, voici mon analyse suivie de propositions motivées.

En premier lieu, il s'agit de se donner les moyens avant d'offrir des services soit sous forme de recettes nouvelles, soit sous forme de compression de certaines dépenses et de veiller pour ne pas avoir à recommencer chaque année, à ce que celles-ci puissent être pérennisées le plus en avant possible.

Pour ceci je donnerais la priorité à celles développant des services et des activités porteuses de haute valeur ajoutée et génératrices d'emplois sur des marchés non saturés.

En reprenant mes 16 + 1 propositions cela se traduit dans la catégorie /

### **Augmentation des recettes**

-par un meilleur équilibre du coût des services rendus par rapport à ceux payés par les utilisateurs : soit dans un premier temps le passage de 4,47 % à 30 % puis progressivement jusqu'à 50 % en fin de mandat.

-par l'application de la taxe sur les rejets d'eaux pluviales dans le réseau d'assainissement (disposition prévue dans la loi Grenelle II et applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 – assainissement obligatoire 2018, eau 2020 – suivant un programme GEMAPI).

-création d'une SEM de méthanisation et de compostage de déchets et produits organiques axée sur la vente de gaz et de compost en priorité aux services municipaux.

-vente d'un droit d'entrée sous forme de passeport aux parkings relais donnant accès à la navette gratuite, à un jeton de location de vélo à réduction et de nombreux avantages et bonifications tout au long de l'année.

### **Diminution de certaines dépenses sans perte d'efficacité, au contraire**

-n'accorder de subvention qu'aux associations qui acceptent de se fédérer pour un but commun d'utilité locale.

-regrouper dans un même lieu et si possible au sein d'une même structure, la mission locale, pôle emploi, l'AFPA, l'union compagnonique, la cité des métiers, chambre des métiers etc...

-œuvrer pour la fermeture de l'usine d'incinération des ordures ménagères, qui, située sous les vents dominants, pollue l'atmosphère de Brive, mesure qui, favorisant le développement de l'économie circulaire, bénéficiera à la création d'emplois.

-abandonner le plan lumière au bénéfice d'une modernisation progressive dans un programme pluriannuel du réseau d'éclairage public (éclairage à Led par secteurs programmés en durée et en intensité lumineuse) ; **ou mieux** en recourant à un marché sous « **contrat de performance énergétique** » ce qui a l'avantage de faire diminuer la note.

### **Augmentation de certaines dépenses prioritaires**

-établir un programme pluriannuel de remise en état des chaussées et trottoirs conjointement avec l'actualisation des réseaux et s'y tenir (promesse de campagne).

-installer la vidéo surveillance de l'espace et des lieux publics au plus près des lieux sensibles avec centralisation de l'information comme le permet la Loi.

-soutenir et grandement améliorer le soutien apporté aux jeunes dans leurs parcours d'accès à un premier emploi y compris en soutenant la délocalisation par des parrainages, bourses et garanties apportées sur des prêts d'honneur.

-création de parkings relais en périphérie (au moins 4) et financement de navettes gratuites à motorisation électrique vers la gare routière en centre-ville.

-création de possibilités de transports à la carte lors d'évènements marquants fonctionnant hors conditions normales d'horaires et de jours non travaillés (jours fériés, week-end et nuit).

-collaborer, ou mieux : initier un plan départemental de gestion des eaux du bassin de la Corrèze pour supprimer l'absurdité des PPRI corréziens et organiser un véritable réseau de protection contre les inondations et périodes d'étiages avec leurs corollaires.

### **Maintien de certaines dépenses mais les rendre plus efficaces ou plus lisibles par aménagements de structures**

-accueillir des évènements sportifs et culturels de référence nationale et internationale mais en les mutualisant à l'échelle départementale, voire régionale en faisant appel à des participations volontaires et au sponsoring.

-structurer un véritable service d'accompagnement des personnes âgées à leur domicile afin de rendre plus rapide ensuite une prise en charge en EHPAD dès que nécessaire étant



entendu que la prise en charge de l'absence d'autonomie des plus jeunes selon son degré devrait être assurée par des établissements spécialisés gérés à égalité par les associations caritatives et les pouvoirs publics (ARS).

-l'aide à l'enfance dans le milieu scolaire doit être maintenue à un niveau d'efficacité, amélioré par une réorganisation du temps de travail du personnel accueillant.

-un plan canicule, c'est bien. Un plan toutes catastrophes (toutes calamités) serait mieux avec les mêmes moyens au sein d'une même structure s'adressant à des publics ciblés, sans défense selon leurs expositions.

### **Nouveaux axes de développement et de création d'activités sans incidences budgétaires ou limitées**

-réhabilitation en basse consommation énergétique des bâtiments communaux par des opérations amortissables sur 8 à 10 ans. A budgétiser dans le cadre de programmes pluriannuels d'entretien des bâtiments selon crédits disponibles.

-soutenir ou créer un pôle de méthanisation complété d'une plate-forme de compostage avec conditionnement du compost selon les débouchés du marché. Exploitation de l'ensemble par une société d'économie mixte. Y intégrer les boues des stations d'épuration, la collecte des fermentescibles de toutes natures et de toutes provenances dans un rayon de 10 km. Le gaz produit après épuration peut être vendu pour alimenter les chaufferies et les véhicules de la ville et du SIRTOM et le surplus basculé sur le réseau, au prix d'achat de l'exploitant, avec un amortissement sur 12 ans, les comptes peuvent s'équilibrer. Il suffit que la commune garantisse les emprunts.

-étudier un réel schéma de déplacements à vélo, compatible avec les autres modes de circulation, fonctionnel et adapté aux besoins d'une ville comme Brive.

-initier des programmes d'accompagnement pluriannuel à la rénovation des logements, du centre-ville vers la périphérie, aux normes BBC. Faible incidence budgétaire par rapport aux retombées en termes d'emplois que cela peut créer.

-adopter un règlement structuré pour le SPANC dans le cadre d'une logique fonctionnelle et environnementale et en imposer l'application à l'organisme gestionnaire (sans incidence financière pour la commune).

-affecter avec l'aide des riverains et des Conseils de Quartiers, certains terrains embarrassant leurs propriétaires du fait d'un gel par un PPRI justifié à des fonctions les valorisant suivant un mode de cession adapté (opération pouvant s'avérer blanche, si bien menée).

-mise en valeur environnementale et écologique de la Coulée Verte dans son ensemble par un esprit de régulation eu cours de l'eau en tranches cohérentes à partir d'un plan d'ensemble défini pour 2 mandats successifs.

-pour favoriser l'insertion en milieu scolaire de l'enfance handicapée, je préconise le retour à la prise en charge par des associations soutenues par des fondations et appuyées par les services municipaux.

-constitution, sous statut privé, de plate-forme de location de vélos dans parkings relais extérieurs.

-accepter la compétence GEMAPI et la fiscaliser ou la déléguer à un EPCI cohérent et soutenable, gérant le Bassin de la Corrèze.

-les communes se voient attribuer une nouvelle compétence en matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 Loi NOTRe. Etablir un plan d'exercice pour la commune dans un cadre de bassin de la Corrèze.

-pour financer les transports propres, les collectivités pourront faire appel à une dotation de 5 milliards d'euros de prêts, mis en œuvre par la Caisse des Dépôts aux taux livret A. C'est un financement dont la commune devrait essayer de profiter.

-la possibilité désormais offerte aux communes de déléguer leur droit de préemption...28/07/2015. Encore une possibilité dont la commune pourrait profiter.

**Me semblent suffisants, voire disproportionnés ou mal pensés – donc propices à économies – les crédits dans leur forme actuelle, pour :**

-assurer la sécurité des déplacements (zones 30, bandes cyclables etc...).

-favoriser l'entretien écologique des espaces verts, assurer le fleurissement de la ville (dans des espaces nettoyés ? quel intérêt !).

-développer les aires de jeux pour les enfants (souillées par les chiens, vandalisées, non entretenues).

-la ville numérique : laisser l'initiative aux associations et au secteur marchand en prenant soin de ne rien entraver, plutôt en assurer la promotion dans les espaces de diffusion locaux.

-la lutte contre les incivilités de toutes natures, ne passe pas uniquement par la médiation mais plutôt par l'éducation bien en amont. Donc le problème est beaucoup plus vaste : c'est un problème de société et de programmes scolaires.

-la police municipale me semble à sa place en effectif et en emploi, en tout cas ne doit pas et ne peut pas remplacer la police d'Etat.

-l'expression culturelle me semble bien gérée et obtenir de bons résultats sauf qu'en associant les trois : centre d'arts plastiques, centre culturel, le Rex, et peut-être d'autres, on ferait des économies d'échelle. Pour ceci, en laisser le plus possible la direction et la gestion à l'initiative associative.

-les pratiques sportives en milieu scolaire me semblent suffisamment soutenues souvent d'ailleurs au détriment de ce qui devrait être les priorités : l'enseignement et l'éducation.

-l'action sociale dans le cadre d'une solidarité bien ordonnée, passe par moins de laxisme, plus de rigueur dans les contrats et l'abandon de certaines habitudes. Un exemple : les agapes de fin d'année pour les seniors ont bien été restreintes. Elles seraient supprimées ou remplacées par une petite attention sous forme d'un bon d'achat de valeur uniforme au gré du titulaire dans un établissement de la ville, remettrait toute chose à sa juste proportion. Il en serait de même pour d'autres bénéficiaires d'œuvres sociales.

-l'aide matérielle en milieu scolaire : pour quelque motif que ce soit, pourrait être modulée mais toujours attribuée à égalité, par tranche d'âge et proportionnée au message que l'on veut faire passer. Le système de bons de réduction sur certains achats me semblerait encore une fois assurer plus de garanties et d'efficacité.

-remplacer « l'inévitable » feu d'artifice du 14 juillet par une projection sur grand écran (même lieu, même jour, même heure) d'un montage filmé des meilleurs feux de Brive et d'ailleurs, encadré des traditionnelles animations sur la Guierle...prix de revient divisé par 3

-utiliser les couverts incassables passant au lave-vaisselle

**-transférer par contrat, au secteur associatif, en le dotant de fonds et directives fixés en Conseil Municipal, la gestion de l'action sociale, de l'animation culturelle et sportive de la ville. Ainsi chaque association dédiée, co-organiserait son secteur d'activités et certaines des propositions ci-dessus pourraient trouver d'autres réponses.**

### **Pour conclure**

-ces messages issus de l'urgence présente, je les vois dans des actions favorisant les développements (rattrapages des retards dans l'entretien des trottoirs, chaussées et réseaux, organisation dans la diversité des transports en incluant les économies d'énergie et énergies vertes.)

-les actes de prévention de toute nature suivant le vieil adage : « il vaut toujours mieux prévenir que guérir ».

-toute action en formation de notre jeunesse parce que notre jeunesse d'hier sera notre bâton de vieillesse de demain.

-les autres actions aussi nombreuses et variées soient-elles, ne me paraissent à l'heure actuelle, dans le contexte général et la situation de notre ville que venir en appui de ces 3 constats fondamentaux.

(Je précise que l'Association du Prieur s'est déjà inscrite sur cette voie des économies, en ne demandant pas de subvention communale cette année).

### **► La Confédération des Travailleurs Chrétiens**

Je n'habite pas à Brive mais maintenant avec l'obligation qui nous a été faite de rentrer dans la grande Agglo de Brive, nous Larchois, aimerions bénéficier des transports LIBEO ce qui permettrait à beaucoup de Larchois actifs de laisser leurs voitures chez eux, ils pourraient se déplacer en transport en commun pour aller au travail, avec bien sûr les mêmes avantages que les gens de Brive. Il y aurait beaucoup moins d'embouteillages aux différentes entrées de la ville. Un effort a été fait de Saint Pantaléon mais pas de Larche.

### **► Les Pastourelles**

Au nom des « Pastourelles de Brive-la-Gaillarde », groupe folklorique : l'objectif de notre association est de maintenir et transmettre nos Arts et Traditions Populaires.

En effet, il est important de préserver la Culture, la Musique, les Coutumes et Traditions anciennes, à travers : nos costumes – danses – chants.

Dans ce but, nous organisons des échanges avec d'autres régions pour faire connaître notre patrimoine.

Nous sommes très fiers de représenter notre ville de Brive-la-Gaillarde, notre Corrèze, notre Limousin et la Région dans son ensemble.

### **► Randonnée Club Le Pied Agile - Alain Fressange**

En tant que Président de l'association « pied agile », club de randonnées pédestres à l'auberge de jeunesse, je suis pleinement satisfait des services apportés par la mairie de Brive. Il y a longtemps que ce club existe, et pendant mon mandat de deux ans, je ferai tout pour sa pérennité !

### **► Gymnastique volontaire Raoul Dautry**

Responsable au niveau départemental d'une activité sportive (sport-santé), ayant plusieurs clubs à Brive, je me permets d'exprimer ce qui me paraît essentiel pour la poursuite des associations.

L'aide apportée par la ville de Brive aux associations est basée sur 2 critères :

- 1-le prêt gratuit de locaux mis à disposition pour la pratique de l'activité,
- 2-l'aide financière sous forme de subvention de fonctionnement.

Il me paraît indispensable, car vital, la poursuite de prêt des locaux. C'est la condition pour que les associations puissent continuer à assumer le lien social qui est le leur.

Par contre, les subventions de fonctionnement pourraient être abaissées et même supprimées (octroyer de petites subventions n'est pas souhaitable, car le coût d'étude des dossiers est élevé et reste le même quel que soit le montant de la subvention (voir la politique du CNDS qui supprime l'aide aux petites associations, mais favorise la mutualisation entre associations ou le rattachement à leur comité départemental).

Le maintien du prêt gratuit des locaux permettrait la poursuite des activités sans risque de fermeture des associations mais la suppression de la subvention de fonctionnement exigerait une augmentation de la cotisation des adhérents de l'association. Il est bien évident que cette cotisation devra rester abordable pour permettre à tous l'accès à la pratique. Aussi, il faudra sensibiliser les adhérents à assumer leurs choix. Trop de personnes restent des « consommateurs ». Certains adhèrent à plusieurs associations d'où une pratique irrégulière. Ce manque d'engagement associatif se traduit aussi par une difficulté au renouvellement des dirigeants bénévoles.

Je vous remercie pour cette participation consultative.

### **► Les Blouse White – R BOUDET**

Les Blouse White, groupe de jazz amateur dont je suis le président de l'association, existe à Brive depuis 20 ans et se produit dans de multiples occasions dans Brive et dans la région. Nous sommes depuis deux ans, de fidèles utilisateurs des locaux de répétition mis à disposition par la ville (près de l'hôtel des impôts).

Je voudrais tout d'abord féliciter la municipalité de Brive (l'actuelle et la précédente) d'avoir créé cet espace de répétition et de rencontre des musiciens, danseurs et autres artistes.

Je voudrais aussi souligner la qualité de l'accueil et la disponibilité des employés municipaux qui gèrent au quotidien cette structure.

Je suggère, vu le succès de fréquentation remporté par ces locaux, que l'on envisage soit un agrandissement de la structure existante, soit de renouveler l'expérience dans la zone sud-ouest de la ville.

En contrepartie, les groupes amateurs ou professionnels qui bénéficient de ces locaux, pourraient être sollicités pour participer à une manifestation culturelle qui reste à créer début juillet dans Brive.

Le principe serait d'animer en musique les terrasses de cafés ou de restaurants, plusieurs établissements de Brive étant idéalement placés pour ce genre de manifestation. Cela permettrait du même coup une belle promotion de la ville, de sa qualité de vie, de sa gastronomie.

Restant à votre disposition pour en reparler de vive voix avec, notamment les élus en responsabilité de la culture, cordialement.

### **► Union nationale de la propriété immobilière (UNPI 19)**

En préambule, je dois préciser que nous apprécions particulièrement l'association des forces vives de la ville à cette consultation, n'en ayant jamais eu l'occasion sous la municipalité précédente.

En effet, le sectarisme, l'incompétence et le laxisme de la municipalité précédente nous ont menés dans cette gabegie monumentale.

Notre ville, 5<sup>ème</sup> au niveau des impôts locaux (dans sa catégorie) s'est fortement dévalorisée.

Elle ne représente aucune attractivité pour des investisseurs potentiels dans la mesure où la taxe foncière par exemple, est devenue insupportable, dans le calcul d'une rentabilité d'investissement, ou le budget d'un propriétaire modeste.

A l'intérieur comme à l'extérieur de notre commune, tout le monde savait bien aussi qu'elle vivait largement au-dessus de ses moyens, dépensant près de 12 Millions de plus que les villes de même taille.

De plus, avec près de 1 500 employés municipaux pour 50 000 habitants, on voit tout de suite la distorsion entre ces chiffres. Il suffit de les rapprocher en rapport d'effectif avec la ville de Limoges (100 % de plus) !

Il faut aussi se rappeler que notre ville dans les années 60, comptait 25 000 habitants pour 250 employés, dont une partie gérait la voirie (goudronnage, etc...) et le service des eaux...Nous en avons aujourd'hui 10 fois plus.

Il faut donc réagir de manière pragmatique.

### **► Le Petit Nuage Blanc**

Pour nous en tant qu'association, voici les domaines sur lesquels nous souhaiterions voir la ville concentrer ses efforts :

-les publics fragiles (personnes âgées, personnes en situation de précarité, malades, personnes handicapées etc...)

-les enfants et la jeunesse, car ils sont notre avenir et la société de demain.

-l'environnement et le cadre de vie (en développant des projets autour des énergies renouvelables. Par exemple, la cantine scolaire bio, ce qui fait travailler de nombreux acteurs locaux, les parkings, centre-ville piétons etc...).

-le lien social et le bien-être au sens large (sport, culture, spectacles, réunions entre habitants etc...).

-le développement du tissu associatif et la mise en place de nouvelles structures, nouveaux locaux pour accueillir leurs activités.

### **► Le Pilotari**

Pour faire suite à l'enquête réalisée auprès des brivistes, il ne faut pas négliger le rôle essentiel mené par les associations auprès des différents publics de brivistes (jeunes à seniors).

En effet, qu'elles soient sportives, culturelles, sociales et éducatives, les actions réalisées contribuent au bien-être des habitants.

L'investissement et les coûts de fonctionnement justifient un cadre de vie et un intérêt pour la commune.

### **► Maecene Arts**

Une remarque sur la subvention accordée par la ville de Brive aux associations culturelles ou structures culturelles, une charte doit être mise en place précisant les obligations de celles-ci en matière de coopération, de mutualisation et de communication.

Il n'existe aucune lisibilité sur l'offre culturelle sur Brive, chacun ayant ses petits pouvoirs et « chasses gardées », sans transversalité.

Une véritable politique culturelle est nécessaire dans une ville comme Brive, il faut redéfinir les prérogatives de la direction de la Culture qui doit avoir un rôle centralisateur, fédérateur

et de contrôle entre les différents acteurs culturels. Toute aide publique doit exiger des résultats.

Pour plus d'efficacité et d'adhésion de la population, l'office de tourisme et la direction de la communication doivent être en complémentarité avec la direction de la culture pour une meilleure information du public.

L'accès à la culture doit rester une priorité pour la ville de Brive.

Avec plus de transversalité, de mutualisation et de communication, les résultats seront très vite perceptibles avec des économies budgétaires de fait.

### ► **La Banque Alimentaire** - J.P. THIRIET - Président

En tant que Président de la Banque Alimentaire, je trouve réconfortant que les brivistes qui se sont exprimés, aient apporté une attention particulière aux démunis.

La Ville, par l'intermédiaire de l'épicerie sociale, prend déjà en compte les demandes, même si le besoin réel est loin de la perception du public. En effet, on nous cite toujours les quelques profiteurs et il y en a, alors que la population la plus discrète est dans la difficulté.

Il est vrai que les bénéficiaires ont aussi besoin de plus que de nourriture. N'oublions pas l'aide au logement et à l'insertion par le travail, premier facteur d'intégration dans la société d'aujourd'hui, sans occulter l'éducatif.

Peut-on réfléchir à élargir le domaine social à l'ensemble de l'agglomération afin de multiplier les moyens et répondre de manière globale.

Si, pour le grand public, la sécurité est la première priorité, ne tombons pas dans les excès afin de préserver le budget à des choix qui seront plus bénéfiques pour le mieux vivre ensemble.

### ► **Compagnie Hervé KOUBI – Centre chorégraphique d'Échange Artistique**

Dans le cadre de notre présence sur la Ville de Brive il nous a semblé important de dresser, de notre point de vue, notre perception de la ville de Brive dans sa globalité. J'espère que ces éléments vous permettront de contribuer à votre enquête.

### Situation géographique de la Ville de Brive et infrastructures

Pour notre activité de compagnie professionnelle très souvent en déplacement pour raison de tournées, la situation géographique de la Ville de Brive et sa proximité des autoroutes est un véritable atout.



La Ville de Brive a également de très belles infrastructures :

- Le plus beau studio de danse du Limousin (Studio Béjart au Conservatoire de Brive) ainsi que d'autres très beaux lieux de répétitions (studios de danse au studio Rue Cassan)
- Un théâtre très bien conçu et réfléchi. Un plancher anormalement mou (un ongle ou un simple capuchon de stylo suffit à laisser une trace) dans sa conception mais néanmoins agréable d'utilisation.
- De beaux équipement sportifs et de loisirs (Gymnase Lavoisier et futur centre aqua-récréatif entre autres mais aussi salles de sports privées très bien équipées).

### Développement économique

La Ville de Brive et le bassin de Brive permettent à la Compagnie de pouvoir pleinement mener son activité. Les commerces de proximité de haut de gamme (Chocolaterie, tissus...), les grandes surfaces, les centres logistiques (DHL, Chronopost...), les entreprises de communication de qualité (Maugein imprimeurs, com' event, MCV communication, librairies...), l'attractivité du centre ville (restaurants (Garden Ice, Envers du décor, la calebasse, Bogota, mie câline, subway...), boutique de vêtements, fleuristes...) permettent en effet d'avoir à la fois une véritable activité professionnelle et une relation aux entreprises à dimension humaine.

Les hôtels permettent aussi d'accueillir dans de bonnes conditions les artistes que nous souhaitons aussi faire venir à Brive pour des projets ponctuels.

La compagnie a su tisser également des liens avec le Crédit Agricole qui soutient le travail de la Compagnie à travers des aides régulières.

### Relation avec les acteurs et personnels locaux

#### Culturels

-structures et établissements culturels

-Direction des Affaires Culturelles :

Bonnes relations avec les agents de la direction des Affaires culturelles.

Un personnel administratif compétent et attentif aux demandes de la compagnie.

Un personnel technique compétent et doté de grandes qualités humaines.

-Conservatoire de Brive :

Excellentes relations avec l'ensemble du personnel du conservatoire que ce soit le corps enseignant, la direction ou le personnel administratif et le personnel d'entretien des locaux.

Toute l'équipe du conservatoire est à la fois d'une extrême compétence, d'un très grande écoute quant aux besoins de la compagnie.

Des projets de collaborations dans le cadre du statut d'artiste associé d'Hervé Koubi au conservatoire permettent de tisser à la fois des liens humains et artistiques. Cette association

permet en effet de contribuer de manière vertueuse à la richesse de l'enseignement donné au conservatoire en permettant aux élèves d'avoir, en plus de la formation théorique et pratique de qualité dispensée par les enseignants, une vision du monde professionnel pour ceux qui désirent en faire leur profession.

Hervé Koubi en tant qu'artiste associé pourra ainsi en plus de donner des ateliers, des master class et des chorégraphies, être le relais entre le conservatoire et les centres de formations supérieurs et pourra préparer les élèves à une carrière professionnelle en les orientant vers certains chorégraphes et les préparer aux auditions.

-EPCC Les Treize arches :

Très bel outil culturel. Des relations à améliorer avec l'équipe de direction, afin de développer des collaborations que nous souhaitons vivement.

-Théâtre de la Grange :

Très belles relations avec les compagnies du Théâtre de la Grange.

-Théâtre des Gavroches :

Très belles relations avec les artistes du Théâtre des gavroches.

-Écoles de Danse privées et associatives :

En plus du corps enseignant du conservatoire la compagnie entretient depuis 2000 de très bonnes relations avec l'ensemble des écoles de danse de Brive-la-Gaillarde, écoles privées ou associatives. Pour preuve la grande participation des écoles de Brive et du bassin de Brive aux rencontres chorégraphes départements 2013/2014 dont la direction a été donnée pour la première fois à Hervé Koubi. Là où les éditions précédentes peinaient à fédérer plus de 10 participants ce sont plus 120 danseurs amateurs essentiellement de Brive qui ont fait partie de ce projet réparti sur une année scolaire.

-La Camerata Vocale :

Très bonnes relations avec la Camerata vocale même si aucune collaboration n'a encore eu lieu pour des simples raisons d'opportunités artistiques.

-Autres artistes et compagnies implantés à Brive :

La compagnie entretient de très bonnes relations avec d'autres artistes sur Brive.

### Services Sociaux

-CCAS et foyers logements :

La compagnie intervient régulièrement dans les foyers logements où elle est toujours accueillie par des équipes compétentes, généreuses et des personnes très à l'écoute à la fois de nos propositions et de l'intérêt que cela peut avoir pour les résidents.

La Compagnie prévoit notamment d'intervenir de nouveau auprès des centres sociaux sur la saison 2015/2016.

Le foyer pour jeunes La Providence est aussi un lieu où la compagnie peut développer avec bienveillance un projet d'action culturelle et de découverte de la danse périphérique au projet de création de la compagnie.

-Centre socioculturels :

Aussi bien au Centre Raoul Dautry qu'au Centre Jacques Cartier, les portes sont toujours grandes ouvertes pour permettre des rencontres et des échanges entre la compagnie, les danseurs professionnels et les jeunes qui pratiquent la danse.

Des projets sont aussi très régulièrement mis en place notamment autour des fêtes de quartier et l'ensemble des équipes des deux centres se mobilisent toujours pour répondre au mieux aux besoins de la compagnie.

### Scolaires

-Écoles primaires :

Que ce soit à l'école Marie Curie, à l'école Henri Sautet, à l'école Thérèse Simonet, la compagnie est toujours accueillie pour la réalisation de projets impliquant l'équipe et les danseurs de la compagnie. Les enseignants sont toujours extrêmement impliqués et sont de vrais relais dans le travail initié par la compagnie.

Des créations mêlant les danseurs de la compagnie et les élèves, des ateliers de découverte du Hip-hop, de la capoeira, de la danse africaine, des conférences sur l'histoire de la danse sont ainsi donnés chaque année.

### Lycées

La compagnie intervient régulièrement auprès des lycées Lavoisier et D'Arsonval.

Ces structures ont des équipes pédagogiques impliquées dans des des projets qui dépassent souvent le cadre des cours et de l'enseignement. La Compagnie intervient donc régulièrement en complément d'un enseignement théorique pour apporter une ouverture supplémentaire proposée par ces établissements.

### Personnel de mairie

Nous ne côtoyons pas l'ensemble des personnels municipaux mais les relations avec les personnes employées par la municipalité sont, de manière générale, excellentes.

L'accueil en Mairie est toujours des plus courtois et les relations avec les employés administratifs des services des cartes d'identité par exemple sont plus qu'excellentes.

Les services du Cabinet du Maire et du bureau des élus sont toujours aussi extrêmement à l'écoute et disponibles.

### Les élus

Nous n'avons pas, ce qui est normal, de relations avec tous les élus mais nous souhaitons mettre toute notre énergie et notre savoir-faire au service du développement de la ville de Brive.

### La presse

Les organismes de presse de la Ville de Brive fonctionnent très bien et des relais sont très présents à différents niveaux avec des journalistes de qualité.

### Implication à l'international

La Compagnie Hervé KOUBI développe depuis 10 années maintenant des projets à l'international véhiculant avec elle l'image du Made in Brive. Toutefois nous aimerions avoir la possibilité de travailler en lien avec les services des jumelages pour développer aussi d'autres collaborations avec les villes jumelles de Brive de manière à apporter encore plus de cohérence entre l'image de la Compagnie à l'international et l'image de Brive à l'international.

### Quelques souhaits pour l'avenir

-Rapprochement Brive / Tulle :

Le rapprochement entre les structures culturelles de Brive et de Tulle est une brillante idée de mutualisation. Reste toutefois à ce que, pour la réussite de ce rapprochement, la (ou les) personne à la tête de cette double entité développe, contrairement aux actuels directeurs de Tulle et Brive, un projet qui implique véritablement le territoire et ne prône pas une politique de poudre aux yeux au détriment d'un vrai travail de fond et de rassemblement des différentes forces culturelles du territoire.

-Lieu de répétition :

La Compagnie est toujours accueillie au conservatoire de Brive ou au studio de danse de la rue Cassan pour ses répétitions. Néanmoins le développement de la pratique de la danse au conservatoire, les nouveaux rythmes scolaires et les horaires aménagés rendent très difficiles les compatibilités entre les plannings idéaux des danseurs professionnels et les cours dispensés dans le cadre de l'enseignement de la danse. Il devient en effet de plus en plus difficile d'obtenir des plages horaires de disponibilité du studio de 7 heures continues indispensables toutefois pour une cohérence de travail du corps.

L'impossibilité d'accès également au plateau du théâtre ou au studio de répétition de par la décision de la direction de l'EPCC rend cette situation encore plus difficile à gérer.

A ce titre, et faute d'entente avec la direction de l'EPCC pour l'utilisation du plateau du théâtre pour des périodes de répétitions, la construction d'un lieu de répétition pour la Compagnie est plus qu'urgent.

Ce lieu bien entendu ne serait pas à vocation exclusive. Même si l'affectation principale serait les répétitions de la Compagnie et l'accueil pour les répétitions d'enfants ou de danseurs amateurs pour les activités d'actions culturelles de la compagnie, le studio serait mutualisé avec le conservatoire pour accorder aussi de nouvelles plages disponibles pour la danse à Brive.

-Lieu d'hébergement / de résidence :

Certaines municipalités disposent d'anciens logements réhabilités en maisons d'accueil pour des artistes de passage. Cette affectation à Brive serait à la fois utile pour les structures de diffusion et d'accueil de spectacles en permettant d'accueillir des artistes qui accompagnent les compagnies en représentation à Brive ou certains danseurs, chorégraphes ou professeurs invités de la Compagnie Hervé Koubi, ou du conservatoire en réalisant des économies en hôtel.

### **Conclusion**

L'urgence pour la Compagnie réside surtout dans l'attente d'un changement dans la programmation des Treize Arches, qui permettrait à la Compagnie de présenter ses créations au public briviste.

► **Destination Entreprises** - Jean CANDORET pour l'Association Limousine des Challenges  
Trésorier - Président du comité territorial corrézien

J'ai parcouru avec attention les résultats de ce sondage et je suis assez en accord avec les principaux axes qui en découlent.

Pour ma part, je noterai quelques priorités retenues par la population briviste que je partage :

Améliorer l'entretien de la voirie (surtout les axes principaux détériorés par divers travaux successifs),

Développer le numérique (c'est l'avenir)

Pour les handicapés, développer les structures d'accueil, l'accessibilité des lieux publics et des transports et favoriser l'insertion en milieu scolaire professionnel et ordinaire ?

Favoriser la pratique sportive pour tous,

Informier et accompagner les jeunes dans leurs parcours de formation et de recherche d'emploi,

Sur ce dernier point, l'Association Limousine des Challenges, peut à travers les concours qu'elle propose, apporter un début de solution à une population défavorisée (nous tentons l'expérience avec la ville de Guéret et nous avons posé candidature avec la ville de Limoges). C'est en effet au nom de cette dernière que vous avez bien voulu quérir mon opinion.

### **► Ecole de Pétanque du Bassin de Brive**

Soutenir les associations, mais pas n'importe comment. Une association ou un club qui possède un compte en banque bien garni, des livrets d'épargne ou des comptes à terme, n'a pas besoin de subvention de la mairie.

Par contre, les petits clubs ou associations qui s'occupent des jeunes ont besoin d'être aidés car souvent les frais occasionnés par les déplacements en championnats sont supportés par les bénévoles.

### **► Handy sport Pays Vert**

Malgré les efforts de la municipalité depuis plusieurs années, il reste des installations sportives non accessibles aux personnes handicapées et particulièrement les sanitaires.

Il faudrait aussi continuer l'aménagement des trottoirs et des arrêts de bus et avoir un réseau de pistes cyclables dignes de ce nom.

A l'avenir, il serait nécessaire pour une ville de l'importance de Brive d'avoir un éducateur sportif ayant une formation handisport.

Une conférence sur le sport « handicapés » était prévue dans le cadre de l'office municipal des sports. A ce jour, aucune date n'a été fixée !

Pour la promotion du sport pour les personnes handicapées, il serait bien de profiter de l'impact de la participation de Mathieu Bosredon aux jeux olympiques de Rio.

### **► MEDEF**

Brive, ses atouts sont sûrement par certains côtés ses faiblesses. Une ville moyenne, centre d'une agglomération moyenne où il fait bon vivre, proche de la nature au carrefour de territoires divers au milieu de la verdure : d'un côté la plaine et les plateaux, de l'autre les premiers contreforts de la montagne ; à 2 heures 30 de la mer et à 2 heures de domaines skiabiles.

Cette situation peut paraître pour certains, malgré les efforts d'animation du territoire, à la fois un peu trop calme et un peu trop éloignée (en valeur relative) de grands centres en particulier de la capitale et ce malgré les voies autoroutières et l'aéroport, ce dernier devant absolument être conservé dans la nouvelle région.

Il faut compléter cette accessibilité et ce désenclavement par un temps de trajet vers Paris en train de moins de 3 heures (avec barreau LGV Poitiers-Limoges) ainsi que des infrastructures numériques de haute capacité.

La difficulté d'attirer des diplômés sur des postes attractifs a pour principale origine l'échec à pourvoir un poste au conjoint souvent de niveau équivalent.

Sans pouvoir tout résoudre, il convient de mettre en œuvre l'ensemble des moyens nécessaires à l'accompagnement de l'économie locale qui comprend quelques belles PME voire des ETI ou établissements secondaires de qualité ancrés sur notre territoire.

Faciliter a minima le maintien et surtout la croissance et le développement des entreprises locales existantes (\*) en particulier industrielles avec :

- des possibilités d'extension (les terrains existent)
- une fiscalité adaptée
- de fournir la main-d'œuvre correspondant aux besoins dans des délais rapides, tout en traitant les différentes problématiques périphériques.

Permettre une consolidation du tissu en partant des plus grosses entreprises, établissements secondaires de grands groupes ou sous-traitant de 1<sup>er</sup> rang en agrégeant des PME-PMI plus petites ainsi que des TPE et même des artisans.

Cette chaîne est de nature, dans un grand nombre de cas, de répondre aux besoins du marché et de nous présenter comme un pôle économique attractif dans le cadre de la nouvelle grande région Aquitaine et de sa capitale ; qui aura besoin comme toutes les autres, d'un arrière-pays.

Ces secteurs créateurs de richesses mettant en œuvre pour leur fonctionnement plusieurs strates de métiers et de niveaux, sont vecteurs de développement.

Bien sûr, il ne faut pas oublier le centre-ville qui doit être le reflet d'une ville agréable et dynamique avec des commerces spécialisés de qualité, servis par des compétences reconnues.

Dans ce cadre, les critères retenus par les Brivistes ne peuvent que renforcer le sentiment de bien vivre en sécurité avec, à notre avis, un point fort pour servir l'ensemble, la qualité des transports.

Comme nous l'avons indiqué, nous sommes en mesure d'apporter notre aide dans les domaines qui rapprochent, l'économie et l'emploi, par notre expertise concernant l'analyse quantitative et la projection sur le court et moyen terme pour toutes les entreprises constituées principalement par des PME sur le territoire.

(\*) Cette approche n'empêche pas d'accueillir des entreprises venant de l'extérieur, mais pour l'heure nous connaissons les difficultés liées à la rareté et la concurrence.

### **► UDAF de la CORREZE**

Nous pouvons témoigner de l'incontournable et fructueux partenariat avec la ville de Brive pour des services aux familles au plus près des habitants. L'UDAF de la Corrèze qui s'appuie sur ses 34 associations familiales donne avis aux pouvoirs publics afin de les informer sur les réalités familiales, représente officiellement l'ensemble des familles du département auprès des institutions, gère tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics lui confient la charge, exerce l'action civile pour protéger les intérêts matériels et moraux des familles. A ce titre, l'UDAF de la Corrèze gère un service de protection des majeurs qui a une antenne à Brive dans des locaux mis à disposition par la médiation familiale avec un objectif d'implantation dans les quartiers prioritaires de la ville de Brive par la réalisation de médiations au sein des centres socioculturels Jacques Cartier, Raoul Dautry et Rivet, un espace de rencontres le LIEN, qui occupe le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois les locaux de l'ALSH de la plaine des jeux de Tujac, un espace info familles, une action de soutien aux aidants familiaux –répit sac à dos- une action partenariale Lire et Faire Lire. L'UDAF de la Corrèze participe par ailleurs à l'observatoire régional de la famille co-animé par les UDAF de la région.

L'UDAF, au service des familles, est attentive aux ressources de l'environnement socio-économique. Elle développe ainsi de nombreux partenariats. Celui avec la ville de Brive permet de répondre à des problématiques familiales relatives à la santé, à la sécurité (service de protection des majeurs), à la parentalité (service espace de rencontres), au climat familial (médiation familiale), aux personnes âgées dépendantes, à l'aide aux aidants (Répit sac à dos)....Nous pensons que le maillage entre une ambition associative et les responsables des territoires que sont les maires, est essentiel à une dynamique locale adaptée aux besoins des personnes.

### **► UNILIM**

3 actions possibles en direction des étudiants :

- déplacements doux (mise à disposition par exemple de vélos)
- sport : créer de nouveaux équipements afin de développer la pratique sportive des étudiants
- information des étudiants/ formations (bac moins 3 à bac plus 3) : développer les synergies entre les différents partenaires.